

La prison serait elle une voie de garage pour les profils psy ?

Le 31 juillet 2025

Le samedi 26 juillet 2025, un nouvel incident s'est produit au quartier femme et n'a pas été sans conséquences, puisqu'une de nos collègues n'en sortira pas indemne avec 21 jours d'ITT.

Une situation qui n'est pas sans rappeler la vague de violence récente sur ce même quartier et le traumatisme qui s'installe dans l'esprit des personnels.

S'il est du devoir de l'administration de préparer au mieux les agents à la gestion de situations conflictuelles, il est également du devoir de cette même administration et des autorités compétentes de ne pas transformer la prison en destination finale pour profils psychiatriques et autres inadaptés violents.

Les personnels ne sont pas et ne seront jamais des psychiatres improvisés, même si dans les faits, 2 exemples récents et concrets ont de quoi faire douter même les plus optimistes d'entre nous (si certains croient encore à des jours meilleurs).

Dans les deux cas précités, deux détenues signalées par le personnel pour leur comportement instable et pour les incidents violents qu'elles génèrent.

Dans les deux cas, des signalements qui restent sans réponses et qui se soldent par des agressions sur personnel.

Dans les deux cas, des GAV et des expertises psychiatriques qui préconisent des internements et des soins adaptés mais qui se soldent par des retours rapides sur l'établissement.

*En résumé, quel que soit le cas, les observations des agents ne sont pas prises au sérieux et ce sont ces mêmes personnels qui en payent l'addition quand ils sont **blessés dans leur chair**.*

Des questions légitimes se posent suite à la multiplication de ces situations similaires :

- *Qu'en est-il réellement de la prise en charge psychiatrique de notre population pénale ?*
- *Ces détenues sont-elles prises en charge efficacement et ont-elles leur place en détention ?*
- *Pourquoi faire sortir une personne détenue du CHRS alors que son état ne s'y est pas amélioré ?*

*Quelles sont les finalités d'une telle gestion ? Faire équiper et exposer les agents pour le plaisir ? Faire se trimbaler par les forces de l'ordre et les ambulanciers sur les routes et dans les hôpitaux, de jour comme de nuit, les dimanches et jours fériés ? **Attendre qu'il y ait un mort dans nos rangs ?***

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CD Joux-la-Ville exige que l'agresseuse soit rapidement transférée !

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CD Joux-la-Ville demande la création d'un véritable protocole de prise en charge des profils psy qui doit permettre d'anticiper la violence et non d'en faire le constat.

Le bureau local UFAP UNSa Justice du CD Joux-la-Ville refuse que la prison devienne le réceptacle final de tout ce que la société ne peut gérer, exposant ainsi notre profession à toutes sortes de violences.